

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

## LES PROFITS DU DESEPOIR.

III.

(Suite.)

Le trouble d'Anatole en entendant ces paroles ne pouvait échapper à la perspicacité de M. Fugassin, qui peut-être était mieux renseigné qu'il ne le disait. Il y eut un moment de silence puis l'agent d'affaires reprit avec son impitoyable sang froid :

— Demain, si cela vous convient, nous irons chez votre notaire ou chez votre banquier, et dès que j'aurai pris mes renseignements, dès que j'aurai vu clair dans vos cinquante mille écus, j'écrirai pour demander la permission de vous présenter. Vous voyez combien je mets de zèle à vous servir. Mais par exemple, si vous ne possédez pas la somme exigée, vous pouvez renoncer à toute espérance. Je connais l'homme, il est d'une opiniâtreté sans égale et rien ne peut le faire revenir sur une décision qu'il a prise et manifestée. D'ailleurs, en pareil cas, la plupart des pères agiraient comme lui. L'amour est une belle chose sans doute, mais la fortune a bien son mérite aussi, et le bonheur, en ménage est fondé sur de bons revenus mieux encore que sur de tendres sentiments. Telle est du moins l'opinion des gens qui se prétendent raisonnables, et des pères en particulier... Mais vous ne me répondez pas ; avez-vous les cinquante mille écus ?

— Qui sont indispensables, dites-vous ?

— A tel point que si vous n'avez que cent quarante mille francs, je ne me mêle plus de rien.

— C'est bien !

— Vous les avez ?

— Demain, je reviendrai... J'ai quelques arrangements à prendre... il faut que je mette de l'ordre dans mes affaires... A demain donc, M. Fugassin, à demain !

— Il ne les a pas ! dit M. Fugassin lorsqu'Anatole fut sorti.

Rien n'était plus facile à devenir. Dès que le mot de fortune avait été prononcé, Anatole s'était trahi par l'altération de ses traits et de sa voix. Quand il fut seul, il ne chercha plus à cacher son émotion et à retenir l'élan de son désespoir. Pour la seconde fois, un pénible réveil l'arrachait brusquement à son rêve de bonheur. Après avoir ressaisi la vie et l'espérance, il se retrouvait en face du double malheur qui naguère l'avait armé contre lui-même. La pensée du suicide revint à son esprit, non plus dans un accès de fureur, mais froidement et avec une tranquille résolution. Il envisageait la mort comme le meilleur, le plus simple et le seul moyen de terminer une lutte dans laquelle il succombait à chaque pas. En vain voulut-il chasser de son esprit ces idées sombres et fatales, et chercher l'oubli de ses peines dans les riantes distractions de sa vie passée ses plaisirs ; d'autres fois n'était plus des plaisirs ; toutes les joies de la vie avaient perdu pour lui leur charme et leur saveur. Ce profond dégoût de toutes choses, cette douleur sombre et calme, cette haine de l'avenir, devaient amener une nouvelle catastrophe.

Parmi les nombreux amis d'Anatole, quelques-uns, en le voyant triste et soucieux, avaient jugé qu'il était amoureux, et ils le plaisantaient agréablement sur sa passion ; ceux qui lui étaient véritablement attachés cherchaient à dissiper ses ennuis. Il fuyait les uns et il recherchait les autres, sans trop compter pourtant sur leurs consolations. De tous les jeunes gens avec lesquels il avait conservé de bonnes et étroites relations, commencées au collège, Frédéric Landet était celui dont la société lui plaisait le plus et dont l'entretien réussissait le mieux à calmer les agitations de son âme. Frédéric, qui voulait se faire un nom dans les sciences, marchait sur les traces de nos plus habiles chimistes ; il étudiait et il travaillait avec l'opiniâtreté et l'ardeur qui conduisent toujours au succès. Un jour Anatole entra dans le laboratoire de Landet où il fut reçu comme un ami que l'on n'a pas vu depuis longtemps.

Tu me négliges, lui dit Frédéric, tu sais cependant combien j'aime à perdre mon temps avec toi. C'est d'autant plus mal de ta part que tu as des chagrins auxquels je pourrais peut-être apporter quelque adoucissement si tu voulais me les confier.

Non, répondit tristement Anatole, ton amitié serait impuissante.

Frédéric savait respecter les secrets de ses amis ; au lieu de poursuivre une confidence ridicule, il chercha à consoler Anatole malgré lui, ou du moins à lui faire oublier ses peines pendant quelques instants ; il mit en œuvre dans cette pieuse intention toutes les ressources de son esprit, les trésors de sa mémoire et les saillies d'une gaieté facile et naturelle. Un léger sourire vint plus d'une fois effleurer les lèvres pâles d'Anatole.

— Tu es donc bien amoureux ? lui demanda Frédéric en le voyant retomber dans sa rêverie.

— Qui te l'a dit ?

— Cela se devine aisément. Quel autre sujet de peine pourrais-tu avoir, toi qui es jeune, bien portant et riche ?

— Hélas ! mon pauvre Frédéric il y a bien des choses que tu ignores ! bien des secrets dans mon existence que je n'ai jamais révélés à mes meilleurs amis !

— Tu as eu tort, peut-être ; mais si tu es aujourd'hui victime d'une grande passion, un seul remède te guérira.

— Un seul ? quel est-il ?

— Le temps.

— Je crois qu'il y en a un autre, plus sûr et plus prompt.

— A mon tour je te demanderai : quel est-il ?

— Anatole, ne voulant pas faire connaître à son

ami la sinistre pensée qui l'occupait, répondit :

— Le bonheur, ou si tu veux, le mariage.

— Quoi ! tu songerais à te marier ? voilà une bonne idée !

Tout en causant ainsi, Anatole se promenait dans le cabinet du chimiste, examinant avec curiosité ses instruments, furetant dans les coins, et prenant de temps en temps une fiole ou une boîte dont il lisait l'étiquette. Tout à coup Frédéric s'écria :

— Ne touche pas à cela, mon ami ?

— Qu'est-ce donc ?

— Du poison.

Anatole tressaillit, et Frédéric ajouta :

— Un poison très subtil, et qui me rappelle une bien déplorable aventure !

— Raconte-la moi.

— Volontiers, car elle renferme une leçon pour les amoureux.

— Et tu espères qu'elle me profitera.

— Pourquoi pas ? — Il y a deux ans, pendant que tu voyageais en Italie, diverses circonstances qu'il est inutile de rapporter, me firent faire connaissance avec un jeune allemand, nommé le baron de Burling. Plusieurs de mes amis l'ont vu chez moi et se le rappellent fort bien ; je m'étonne qu'on ne t'en ait jamais parlé. Le baron avait vingt-huit ans ; c'était un homme d'une admirable beauté, une perfection magnifique, quelque chose de mieux que l'Apollon du Belvédère, le Mélègre et toutes les théories du beau, créées par les maîtres de l'art, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. L'éloge pompeux que je te fais du baron est encore au-dessous de la réalité et ne peut t'en donner une idée. Il avait été obligé de quitter l'Allemagne à la suite de quelques félicités dramatiques et dangereuses que sa beauté lui avait procurées, et il avait parcouru la moitié de l'Europe, en marchant d'exil en exil, obligé de quitter chaque pays après un séjour de courte durée, ne pouvant séjourner nulle part sans faire d'énormes ravages ; c'étaient partout des femmes qui perdaient la tête et des légions de maris et de frères qui s'armaient contre l'infortuné baron.

Enfin, il était venu à Paris, où il avait d'abord trouvé quelque repos, non pas que ses avantages fussent moins appréciés qu'ailleurs, mais à Paris mieux qu'en tout pays les femmes ont la tête forte et les maris sont accommodants et paisibles. A Paris cependant le baron n'était pas hors de tout danger ; un autre péril le menaçait et l'atteignit ; son cœur, qui était toujours resté assez indifférent au milieu de ses triomphes, s'éprit d'une violente passion pour une charmante veuve aussi vertueuse que belle. Le baron voulait l'épouser, mais elle refusa sous prétexte qu'il était trop beau. « Mon premier mari, lui dit-elle, n'était que passable, et il m'a causé de grands chagrins, si j'en prends un second je veux qu'il soit d'un physique au-dessous du médiocre. » C'était une résolution irrévocablement arrêtée ; le baron pria, se désolait, donna les plus touchantes preuves de sa passion, mais en vain ; la veuve fut inexorable. Je me rappelle qu'un jour cet infortuné Burling rencontra chez moi notre ami Bluton, que la nature a si cruellement disgracié. Tout deux se regardèrent avec une muette et profonde attention. — « Voilà, pensai-je, des gens qui se portent envie. » Effectivement, Bluton me dit tout bas : — « Est-on heureux d'être beau comme cela ? » Et le baron, me prenant à part de son côté, me glissait à l'oreille ces mots accompagnés d'un soupir de jalousie : — « Est-on heureux d'être si laid ! »

Quelque temps après, la belle veuve épousa un monstrueux petit avorton que nulle femme, pas même sa meilleure amie, ne sera jamais tentée de lui enlever. Le baron ne put supporter la ruine complète de ses espérances ; il s'était procuré du poison pareil à celui-ci, il en mit une petite dose dans trois bouteilles de vin de Champagne qu'il vida fort résolument, et mourut dans une douce ivresse. — C'était un fin, mais du moins, entre tous les suicides, avait-il choisis le moins douloureux, car ce poison donne la mort sans occasionner de vives souffrances.

En écoutant avec un avid intérêt le récit de Frédéric, Anatole avait adroitement vidé dans un de ces gants la moitié de la boîte qui contenait la poudre meurtrière. Le lendemain matin, après une nuit pleine de mauvais rêves, il dit :

— Faisons donc comme cet honnête baron de Burling !

Au dernier verre de la seconde bouteille, Anatole, moins robuste que l'Allemand, sentit les approches de la mort ; sa tête se renversa, ses membres se raidirent, un épais nuage s'appesantissant sur ses yeux qui se fermèrent, un soupir profond sortit de sa poitrine, et s'endormit d'un sommeil qui devait être éternel.

IV.

— Eh bien ! tu n'es pas mort ? dit Frédéric Landet en entrant dans la chambre d'Anatole, qui ouvrit les yeux et fixa sur son ami un regard hébété. Le plus grand désordre régnait dans l'appartement ; partout des tiroirs ouverts, des papiers et des livres bouleversés sur tous les meubles, du linge et des vêtements semés sur le parquet ; et dans le coin le plus obscur, à moitié caché par les rideaux du lit, un gérandon sur lequel se dressaient fièrement un verre et trois bouteilles.

— J'étonne plus si tu es encore de ce monde dit Frédéric, après s'être approché du guéridon baillié élevé pour un furnebro sa... ; — tu n'as fait que les deux tiers de la besogne, paresseux que tu es ! tu t'es arrêté en chemin et tu n'as vidé que deux bouteilles, pauvre buveur ! estomac débile ! Pour atteindre le but il fallait suivre l'ordonnance religieusement, et jusqu'à la dernière goutte ; mais il n'est pas donné à tout le monde de mourir de cette belle mort. Ceci est un genre de suicide réservé à certaines capacités, et auquel sont particulièrement propres les Allemands, qui ont inventé et construit à leur usage le magnifique

tonneau de Heidelberg, ce monument colossal de l'ivrognerie germanique. Dans l'aveuglement de ton désespoir, tu t'es cru de force à imiter un des plus hauts et des plus larges barons de la confédération du Rhin, et te voilà puni de ta vanité, te voilà vivant !... Mais voyons, ajouta Frédéric en faisant sauter le bouchon de la troisième bouteille, je veux m'empoisonner un peu, moi aussi, car le vin doit être bon si l'étiquette n'est pas trompeuse. A la santé de ta raison, mon ami !

Les plaisanteries du jeune chimiste avaient donné à Anatole le temps de se remettre de sa confusion et de secouer l'engourdissement dans lequel un long et pesant sommeil avait jeté son esprit et ses idées.

(A continuer.)

## CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

### SAINT-SIMON ET FOURIER.

L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social. Nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour ; c'est à nous de leur en frayer le chemin.

SAINT-SIMON.  
Moi seul j'ai confondu vingt siècles d'imbécillité politique, et c'est à moi seul que les générations présentes et futures devront l'initiative de leur immense bonheur... Possesseur du livre des Destinées, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales, et sur les ruines des sciences incertaines j'élevé la théorie de l'harmonie universelle.

FOURIER

(Suite.)

D'après tout ce qui précède, le lecteur peut main tenant, ce me semble, apprécier à sa juste valeur la nature et l'importance des idées de Saint-Simon. Il est évident que dans cette suite d'ébauches, d'aperçus, d'essais souvent peu homogènes quand on les compare les uns aux autres, et où la question de moyens est presque toujours mise de côté ; il est évident, dis-je, que dans ces tâtonnements successifs d'une pensée indigeste et confuse, on chercherait vainement un système d'organisation sociale, c'est-à-dire un ensemble d'idées logiquement déduites d'un principe, et appliquées avec suite, étendue, précision et discernement aux différentes parties du corps social.

Mais si ce penseur excentrique n'a résolu aucun problème, il a eu le mérite incontestable d'en poser beaucoup et de très-importants. A une époque où la direction actuelle de l'esprit humain était encore latente, ou du moins se montrait à peine, il l'a pressentie, annoncée, préconisée, préparée, et à une pénétration souvent profonde de l'avenir il a su joindre le mérite particulier d'une appréciation large et équitable du passé. Chez lui vous ne trouverez point cette infatuation insensée de Fourier, repoussant toute l'histoire de l'humanité comme un long contresens ; c'est au contraire du passé que Saint-Simon déduit l'avenir, et s'il n'a pas l'esprit inventif, ingénieux, classificateur, méthodique, réalisateur, qui caractérise son école en socialisme, il a su du moins se garder de ces aberrations monstrueuses que nous allons rencontrer sur notre chemin, et qui font qu'on se demande à tout instant si l'on est pas aux Péloponèses-Maisons. Saint-Simon, en définitive, n'a guère émis que des formules et des généralités ; mais ces formules et ces généralités, incessamment reproduites, sont devenues le texte fécond des élucubrations de l'esprit humain. Dès 1802, on l'a vu annoncer l'abolition de la guerre, et s'écrier : « Plus d'honneur pour les Alexandres, vivent les Archimèdes ! » Loin de renier la Révolution Française comme Fourier, il n'en repoussait que les fureurs ; il y voyait le point de départ d'une phase nouvelle dont il cherchait à pressentir le caractère par l'étude du passé ; il voyait le monde moral s'élevant successivement du polythéisme au théisme, de l'égoïsme à la science, à l'amour du prochain, et cherchant à passer de la fraternité individuelle à la fraternité sociale ; il voyait le monde social, affranchi de l'esclavage, du servage et du régime militaire, s'organisant de plus en plus dans l'intérêt du travail ; le travail, source unique de la richesse, devenant en même temps l'unique source de la considération ; le nombre des oisifs diminuant progressivement ; tous les travaux improductifs ou seulement d'une utilité relative, la guerre, la chienne, la bureaucratie, la police, cédant le pas aux travaux utiles ; le christianisme, sans rien perdre de sa pureté primitive, se dépouillant de plus en plus de tout caractère ascétique, cessant d'être une doctrine de résignation pour devenir une doctrine de progrès moral et matériel, et, sous son impulsion, le monde entier substituant aux vaines questions d'équilibre politique les grandes questions, les seules questions dignes d'occuper les hommes ; comment abolir la guerre, la misère, le meurtre, la prostitution, l'abrutissement, tous les maux qui désolent encore la terre 1800 ans après la venue de Jésus-Christ.

Toutes ces questions, Saint-Simon, je le répète, ne les a pas résolues ; il a souvent varié dans ses vues, et plusieurs de ses idées sont évidemment défectueuses ; mais il a eu du moins sur ses disciples et sur Fourier cet avantage, qu'en poussant comme eux les esprits vers l'étude des grands problèmes sociaux, il n'a point compromis cette étude par des solutions fausses, pernicieuses ou chimériques.

Voyons ce qu'est devenu la doctrine de Saint-Simon entre les mains de ses disciples. Quelques mois après sa mort, en octobre 1825, MM. Rodrigues et Enfantin fondèrent un recueil sous ce titre : *le Producteur*, journal philosophique de l'industrie, des sciences et des beaux arts. La nouvelle école commença d'abord par suivre assez modestement la voie tracée par le maître. Elle appuya principalement sur l'économie politique envisagée au point de vue de l'esprit industriel et de l'esprit d'association. Les travaux réunis et dirigés de MM.

Enfantin, Bazard, Olindo Rodrigues, Buchez, Laurent, Rouen, Armand Carrel, etc., etc, donnèrent à ce recueil une valeur qu'il conserve encore aujourd'hui. On peut consulter avec fruit ces travaux d'un petit groupe d'esprits distingués et hardis, non encore soumis au joug d'une unité factice, d'un dogmatisme absolu et exclusif. *Le Producteur* excita l'attention ; mais l'opinion était trop absorbée par la poéti- que quotidienne pour suivre longtemps des hommes qui se plaçaient en dehors du combat sur un pied de neutralité.

Au bout d'un an, *le Producteur* mourut faute d'argent, et l'école de Saint-Simon passa à l'état de chrysalide jusqu'à la fin de 1828, où elle reprit ses travaux de propagation au moyen de conférences tenues dans la rue Taranne. Ces conférences eurent d'abord une cinquantaine d'auditeurs ; mais bientôt l'éloquence de MM. Enfantin et Bazard amena un grand nombre de disciples. Un nouveau journal fut créé à la fin de 1829 sous le titre d'*Organisateur* ; et l'école, abandonnant le caractère philosophique du maître, avait déjà commencé à se transformer en *église*, lorsque le soleil de Juillet 1830, frappant sur des cerveaux déjà fort exaltés, précipita la combustion. Dès lors on ne douta plus de rien. Tous les problèmes que Saint-Simon avait proposés à l'élaboration de l'avenir, on les déclara résolus. MM. Enfantin et Bazard se proclamèrent la *loi vivante*, les deux pontifes suprêmes appelés à distribuer à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres ; et bientôt, sous leur pontificat, on vit des jeunes gens instruits et éloquents, dont quelques-uns occupent aujourd'hui de hautes fonctions dans l'Etat, et qui presque tous se distinguent actuellement par leur esprit de conservation, leur habileté dans l'art de faire leur chemin ou de gagner de l'argent, on les vit mettre en commun leurs biens, comme du temps des apôtres. A la vérité, plusieurs n'avaient aucun bien, mais d'autres aussi en avaient et le sacrifice : on les vit se réunir en une sorte de concile œcuménique rue Taibout et rue Monsigny ; là, au milieu des fêtes, des femmes et des fleurs, ils décrétèrent l'abolition de l'héritage, le retour de toute propriété aux mains de la Hiérarchie Suprême, chargée de distribuer à chacun son contingent, l'éducation commune, l'émancipation de la femme, la réhabilitation de la chair. Je crois même que les deux papes écrivirent une lettre au roi en l'invitant à leur céder la place au plus vite. Restait à organiser la réhabilitation de la chair ; c'est alors que M. Enfantin inventa le *couple-prêtre*. Ce nouveau pontificat, composé, bien entendu, d'un homme et d'une femme, devait avoir pour mission d'établir l'harmonie entre les êtres doués d'*affections vives et passagères* et les êtres doués d'*affections profondes et durables*. C'était lui qui devait maintenir la paix dans les ménages, en intervenant entre l'époux et l'épouse pour *régulariser et développer, suivant les cas, leurs appétits intellectuels et leurs appétits charnels*.

Qu'elle sera belle, s'écriait M. Enfantin, qu'elle sera belle la mission du prêtre social, homme et femme ! qu'elle sera féconde ! Tantôt il calmera les ardeurs inconsidérées de l'intelligence, ou modèrera les appétits déréglés des sens ; tantôt au contraire il réveillera l'intelligence apathique ou réchauffera les sens engourdis ; car il devra connaître tout le charme de la pudeur, mais aussi toute la grâce de l'abandon et de la volupté.

Cette transformation perfectionnée de l'ancien droit du seigneur au profit du *couple-prêtre*, qui assignait à ce couple une tâche des plus laborieuses, souleva au sein de la naissante église un schisme fatal. Le pontife Bazard, homme marié, père de famille, n'avait point encore perdu le sentiment de la pudeur ; il protesta contre la monstrueuse conception de son collègue. Les esprits les plus sérieux de la secte : MM. Pierre Leroux, Jean Reynaud, Charton, Carnot, Fournel et Jules Lechevalier se rangèrent de son côté ; il y eut des luttes très vives, des scènes étranges où l'on vit de jeunes adeptes, fascinés par l'éloquence et le regard de M. Enfantin, tomber en proie à des convulsions comme au temps du diacre Paris. Enfin l'inventeur du *couple-prêtre* l'emporta ; M. Bazard, déclaré *immoral*, se retira avec les dissidents. M. Enfantin se proclama persuprême, et à côté de son fauteuil on laissa vide le fauteuil de Bazard, en attendant qu'on eût trouvé le messie féminin digne de l'occuper. Bientôt on en vint à discuter sérieusement si un enfant devait être admis à connaître son père.

La discussion était vraiment un peu superflue, avec les attributions du *couple-prêtre*. Le Père Enfantin ajourna le débat, déclarant que la femme-pontife devait être seule appelée à s'expliquer sur cette grave question. Ici éclata un nouveau schisme : M. Olindo Rodrigues, qui s'était proclamé chef du culte, était d'avis que tout enfant devait pouvoir connaître son père ; il soutint son opinion contre M. Enfantin, qui le déclara *immoral* et le destitua. M. Olindo Rodrigues provoqua la guerre civile et destitua à son tour M. Enfantin, en se proclamant l'héritier direct de Saint-Simon et le chef suprême de la religion ; et comme il était directeur des finances, le crédit saint-simonien, déjà fort ébranlé, fut ruiné par cette rupture. Il y avait des actionnaires (où n'y en a-t-il pas ?) ; ils réclamèrent leur argent ; l'huissier intervint ; le *Globe* mourut ; l'église se ferma rue Monsigny. Il ne restait plus que quarante fidèles autour de M. Enfantin ; il se réfugia avec eux dans une maison qu'il possédait à Ménilmontant ; et là, après avoir fait carnaval rue Monsigny, les nouveaux anachorètes se condamnèrent, pour raison majeure, à un carême des plus rigoureux.

(A continuer.)

## NOUVELLES ETRANGERES.

FRANCE.—La nouvelle rédaction de la constitution a subi des changements très importants, qui ont reçu de l'Assemblée un accueil très divers. La constitution se compose de 12 chapitres, au lieu de dix, de 120 articles, au lieu de 138. Le préambule qui contient le *credo* politique du peuple français, a été entièrement refait. La principale des modifications consista dans la suppression du droit absolu du travail, remplacé par la protection et les encouragements accordés au travail, dans la limite des ressources de l'état. Le président de la République devra n'avoir jamais perdu la qualité de Français réserve ajoutée contre la candidature de Louis-Napoléon. Le nouveau projet maintient le chiffre de 600,000 francs pour le traitement du président de la République. Cet article a été accueilli par un mélange de murmure et d'approbations ; les uns trouvent le chiffre trop élevé, les autres au-dessous des obligations du chef de l'état en France.

Tout le chapitre de l'organisation judiciaire a été refondu. Le projet nouveau maintient l'organisation judiciaire actuelle, supprime l'application du juré aux matières civiles et correctionnelles, innovation du projet primitif. Les juges de paix sont nommés par le pouvoir exécutif ; dans le projet primitif, ils étaient élus. La majorité a accueilli par des murmures très prononcés l'article qui maintient le remplacement militaire, quoique les bureaux eussent rejeté cette disposition.

Un nouvel article décide qu'une loi devra régler la mise en état de siège.

Enfin, un mouvement très vif a suivi la lecture du dernier article qui décide que le président de la République sera nommé immédiatement après le vote de la constitution et que l'Assemblée actuelle ne se sépare qu'après avoir voté les lois organiques, grave question que la commission n'a pas hésité à trancher et qui soulèvera d'orangeux débats.

Le jour de la discussion sera fixé après la distribution du rapport.

On lit dans les journaux anglais : « Les ventes continuent toujours à Stowe, résidence du duc de Buckingham. Hier on a vendu de belles porcelaines de Sévres. Lundi aura lieu la vente de la belle collection de sculptures antiques ; il y aura affluence de connaisseurs et d'amateurs. Par un sentiment de délicatesse vis-à-vis du duc de Buckingham, dont on veut ménager la malheureuse position, on n'a pas publié les noms des acheteurs.

Le bruit semble prendre de la consistance que Stowe sera acheté par la couronne pour le prince de Galles.

On écrit de Constantinople, le 3 août : « Le célèbre orientaliste français M. Boré est depuis quelques jours de retour à Constantinople de son voyage en Lyrie, où il a rempli une mission scientifique pour son gouvernement. M. Vieuxtemps a eu l'honneur de se faire entendre devant le sultan. L. II. lui a fait remettre 20,000 piastres turques (5,000 fr.), et elle lui a confié la décoration de l'ordre impérial de Nichan-Istihar. »

On écrit de Leipsick (Saxe), le 19 août : « Le 4 du mois prochain s'ouvrira à Lona un congrès de délégués de toutes les universités d'Allemagne, pour délibérer sur la réforme de l'instruction publique. Les universités de Leipsick, de Wurtzbourg et de Heidelberg ont déjà élu leurs représentants à ce congrès. A la même époque aura lieu à Eisenach (grand-duché de Saxe-Weimar) le congrès des universités allemandes, qui comptera plus de douze membres. »

M. Daniel Manin, qui vient d'être proclamé président de la nouvelle république de Vénise, est un descendant du dernier doge, et il est curieux de voir, après un demi-siècle d'inter-règne, le même nom clore et ouvrir la liste des chefs d'un Etat. Le doge Manin est tombé mort en déposant son vote à ce moment solennel où l'antique patriciat de Saint-Marc déposait ses pouvoirs. Ce successeur de tant d'hommes illustres n'a pas survécu à la ruine d'un gouvernement qui comptait trois cents ans d'existence. Doit-on espérer que le nouveau Manin, par un retour providentiel, inaugure en ce moment une ère d'aussi longue durée.

La célèbre propriété de Voltaire, la terre de Ferney, va être adjugée par suite-onchère, à l'audience des saisies immobilières de la Seine. Cet immeuble avait été précédemment vendu à M. Griolle, moyennant 450,000 francs, que ce dernier n'a pas payés. La vente a eu lieu sur la mise à prix de 200,000 francs.

Le chloroforme vient, dit-on, d'être employé avec succès comme moteur. Un essai qui vient d'être tenté dans un des ateliers de construction de machines de la capitale, ne laisse plus de doute sur la puissance de ce liquide comme agent propulseur, et sur la possibilité de l'employer avec une très-grande économie, en lieu et place du charbon, pour le chauffage des chaudières des navires à vapeur.

M. Thiers, voulant concourir aux efforts que fait l'Académie des Sciences morales et politiques pour la diffusion des principes sociaux, et sur l'appel qu'il a reçu de cette Académie, vient de mettre la dernière main à un ouvrage qui a pour titre : *De la Propriété*. C'est l'achèvement de ce travail qui a obligé M. Thiers à interrompre momentanément son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, dont, au reste, le huitième volume, depuis longtemps terminé, paraîtra prochainement.

Afin de favoriser la propagation de son nouvel ouvrage, M. Thiers a fait don de ce manuscrit à la société qui publie l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, en la chargeant de le répandre à un grand nombre d'exemplaires.

On prétend que M. de Montalivet, fondé

ce moment à Paris et qu'il aurait eu une récente conférence avec les ministres de l'intérieur et des finances, pour s'entendre sur le chiffre du secours pécuniaire à accorder à l'ex-roi sur le revenu de ses biens et ceux de sa famille.

Le gouvernement serait résolu, ajoute-t-on, à accorder à l'ex-roi la portion de ses revenus suffisante pour le faire vivre dans un état convenable, mais pas assez pour alumer la guerre civile.

Pologne.—La Gazette polske donne les détails suivants sur la situation de la Pologne. Varsovie prend un aspect de plus en plus guerrier. D'après des dénégations qui ont eu lieu, de nombreuses patrouilles parcourent les rues, et, pendant la nuit, l'armée bivouaque sur les places publiques.

Les détenus politiques de l'année 1846 ont quitté la citadelle. Une partie de ces détenus a été incorporée dans les régiments; une autre partie a été envoyée en Sibirie, et plusieurs ont été mis en liberté.

LIGNE DE STEAMERS ANGLAIS DE L'ATLANTIQUE.

Table with columns for destination (Britannia, Niagara, etc.) and departure dates (12 Août pour Boston, etc.).

Table with columns for destination (Acadia, Cambria, etc.) and departure dates (23 Août de Boston, etc.).

ANNONCES NOUVELLES.

Diorama de Winter.—Prix réduit. Ecole de Médecine et de Chirurgie. Collège de Chambly. Verro du Canada. Placés de Moulins.—A louer. Société d'Agriculture du Comté de Montréal.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 26 SEPTEMBRE, 1848.

VOIE TELEGRAPHIQUE DE TROY.

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DE L'ACADIA. SEPT JOURS PLUS TARD. New-York, 24 sept. 1848.

L'Acadia est arrivé à Boston dimanche matin. Jusqu'à ce moment, le télégraphe ne nous a transmis que le maigre rapport suivant.

Les Nouvelles d'Europe sont sans grande importance. Le steamer United States sur le compte duquel on commençait à avoir de graves inquiétudes a été obligé de rebrousser chemin par suite de quelque dérangement dans sa machine.

La reine Victoria a prorogé le Parlement Impérial le 5 du courant et est partie immédiatement après pour l'Ecosse.

L'Irlande continue tranquille. La visite de lord John Russell au Comté de Clarendon est le seul objet qui occupe actuellement les hommes politiques en Irlande.

La commission extraordinaire va bientôt siéger à Clonmel. Les Américains de l'Ontario croient pouvoir réussir à faire condamner O'Brien, McManus et quelques paysans qui ont pris part à la rébellion.

La saison a été belle en Angleterre dans la dernière huitaine. Les agriculteurs en ont profité pour sauver les grains.

Le fleur se vendait de 32s. à 34s. le blé de 33s à 34s. La fleur à Londres, 28s. à 30s., le blé 48s. à 55s. Les marchés étaient inactifs.

COMME ON CONNAIT LE CANADA EN ANGLETERRE.

L'Ami de la Religion traduit ce qui suit de la Gazette de Québec d'avant-hier: Correspondance de Londres.

Le manque de temps et d'espace nous a empêché de publier la partie suivante de la lettre de notre correspondant de Londres, du 25. Voici ce qu'il disait au sujet du Canada en nous envoyant un extrait du Sun:

Mieux que moi vous pouvez juger de l'exactitude des avancés qui concernent votre colonie; je n'abandonnerai donc d'emettre une opinion, mais je vous envoie un extrait du Sun de Londres, contenant un article écrit, je crois, sur les informations de lettres privées venues de votre côté de l'Atlantique.

Il est l'extrait du Sun: Des lettres particulières reçues du Canada disent que le parti français, avec Lafontaine à sa tête, étant au pouvoir, se montre maintenant sous son vrai caractère, comme le corps d'hommes le plus faible, le plus vacillant qui ait jamais présidé de gouverner le pays.

On a aussi d'autres sujets de plainte, mais en les formant nous les reproduisons sans être suffisamment appuyés de faits qui puissent compenser notre manque d'expérience locale.

On a aussi d'autres sujets de plainte, mais en les formant nous les reproduisons sans être suffisamment appuyés de faits qui puissent compenser notre manque d'expérience locale.

Notre correspondant dit que cette circonstance ajoutera à l'embarras commercial et causera une diminution dans la circulation réelle de la province. Le Canada, ajoute-t-il, manquant d'un gouvernement fort et pratique, composé d'hommes ayant une position et un caractère, vu que le gouvernement canadien-français est très impopulaire.

—Ci-suit les remarques de la Gazette de Québec: Nos remarques sur l'article qui précède seront courtes. Il n'existe pas de Gouvernement Canadien-Français; de parti Français au pouvoir avec Lafontaine à sa tête; de corps (all) d'hommes Français de naissance ou d'origine, ou attachés à la France par des liens politiques ou autres, qui gouvernent aujourd'hui le pays et qui se maintiennent sans leur vrai caractère.

Tout cela n'est qu'une pure fiction. Lorsque quelques messieurs, Français d'extraction, mais sujets britanniques par naissance, qui forment aujourd'hui la minorité du Conseil Exécutif, furent invités à accepter le pouvoir, non comme représentant du parti français, mais d'une portion importante de leurs concitoyens de même origine, qui jusque là avaient été isolés du gouvernement de leur pays, ils refusèrent: ils ne voulurent pas avoir d'autre point d'appui politique que celui de la majorité de la population, tant celle d'origine anglaise que française.

Quant à son reproche d'impopularité fait au gouvernement canadien-français, nous sommes persuadés que les gens de la couleur politique du correspondant du Sun voient avec chaque fois dans les affaires de leur pays; et cela se comprend facilement. Qu'ils soient prêts à s'unir avec le parti factieux qui, dans le Bas-Canada, travaillent à entraver, à gêner tous les actes de l'administration, à la renverser même, cela se comprend encore.

Si ce parti existait dans le gouvernement, ce ne serait qu'une faible minorité et dans ce cas on ne pourrait le rendre responsable des fautes qu'il commettrait, de l'administration. Sur douze membres dont se compose maintenant l'administration (y compris deux Solliciteurs-généraux) quatre seulement, MM. Caron, Lafontaine, Taclé et Viger, sont d'origine française, tandis que les huit autres, MM. Baldwin, Blake, Cameron, Drummond, Hincks, Leslie, Merrit et Pice, sont d'origine britannique.

Il est supérieurement ridicule d'exprimer du chagrin de ce que Lord Elgin soit tellement sous leur contrôle (si par le mot leur on entend parler des canadiens-français), qu'il ne puisse inviter à sa table ceux qui leur déplaisent.

Nous n'entreprendons pas la défense de la présente administration; mais quand nous serions porté à le faire, l'accusation de faiblesse

et de vacillation portée contre elle par le correspondant du Sun, est trop vague et indéfinie pour être réfutée. Nous sommes plutôt disposé à croire au contraire, que son plus grand danger, est son trop de confiance dans ses forces.

Les difficultés financières de la province ne proviennent pas de la présente administration; c'est un héritage que leur ont transmis leurs prédécesseurs.

Pégard de l'émission des débetures au moyen desquelles on a recours à un soulagement temporaire, l'opinion publique est très divisée.

Nous ajoutons quelques remarques aux observations judicieuses de notre confrère de la Gazette de Québec.

Rien n'est plus injuste que les déclamations du correspondant du Sun à l'égard du parti canadien-français. Sans doute, ce correspondant, tout pur sang, et d'origine britannique, oubliant lorsqu'il écrit les lignes que nous avons traduites ci-dessus, que le parti français, comme il l'appelle, compose les sept huitièmes de la section la plus populeuse de la province du Canada; et que quand même ce parti formerait la majorité de l'administration provinciale, ce ne serait qu'une conséquence naturelle du système représentatif qui veut que la majorité gouverne.

Il les appelle le parti français, comme il les appelle le parti français, comme il les appelle le parti français, comme il les appelle le parti français, comme il les appelle le parti français.

Le Canada, dit encore le correspondant du Sun, manque d'un gouvernement fort et pratique, composé d'hommes ayant une position et un caractère. Assurément, jamais accusation ne fut plus machonnée.

Quels étaient donc le caractère et la position des membres de la dernière administration pour qu'on ait la prétention de vouloir les faire contracter avec ceux des messieurs qui composent le ministère actuel? Quel est celui des ex-ministres que ses talents, sa probité politique, sa position sociale, son caractère public appelaient au poste élevé de conseiller exécutif?

Et ou sont donc dans le british party, ces hommes qui par leur position, leur caractère, peuvent former un ministère fort, pratique et populaire? Il nous semble que la dernière administration dans laquelle ce parti dominait, a montré combien ces hommes étaient rares.

Quant au reproche d'impopularité fait au gouvernement canadien-français, nous sommes persuadés que les gens de la couleur politique du correspondant du Sun voient avec chaque fois dans les affaires de leur pays; et cela se comprend facilement. Qu'ils soient prêts à s'unir avec le parti factieux qui, dans le Bas-Canada, travaillent à entraver, à gêner tous les actes de l'administration, à la renverser même, cela se comprend encore.

LE CANADIEN.

Le Canadien comme presque tous les journaux Français a travaillé activement à plaire aux yeux de ceux qui le lisent aujourd'hui le pouvoir qu'ils exercent d'une manière aussi arbitraire.

Voilà comme certaines gens écrivent l'histoire contemporaine.—Est-ce ignorance ou malhonnêteté? Nous ne savons. Mais dans tous les cas, c'est faux. Le Canadien depuis quelques années a autant fait pour le parti libéral, à nos intérêts canadiens-français, que nos ennemis les plus acharnés, car quand il ne nous a pas combattus ouvertement, il a été pour nous un faux ami, un allié perfide et déloyal, toujours prêt à nous trahir.

de redire toutes les fautes du Canadien. Elles sont suffisamment connues du public. On sait quel triste rôle il a joué depuis 1843. Quand les ministres actuels étaient dans l'opposition défendant énergiquement nos droits et nos libertés, le Canadien reproduisait les articles de l'Juror des Canadas et défendait les actes de l'administration Viger-Papineau.

Nous lisons dans le Journal de Québec: Le Canadien affirme que le Journal de Québec est tenu d'approuver, d'expliquer et de louer tous les actes du ministère.

Le Canadien est tenu d'approuver, d'expliquer et de louer tous les actes du ministère. Nous pourrions lui répondre avec plus de vérité: Le Canadien est tenu de désapprouver, de travestir tous les actes du ministère; et ajouter: il est plus naturel de voir quelqu'un soutenir généralement ses amis que de les blâmer universellement.

Le Canadien n'a pas cru devoir répondre à notre explication des raisons et des causes qui ont dû influencer sur la nomination du juge Sullivan, sans doute parce qu'il l'a trouvée trop concluante et trop satisfaisante.

Ce n'est pas la première fois que le Canadien en torturant le sens de nos paroles, veut nous faire dire que nous ne reconnaissons d'hommes compétents à être faits juges que dans le ministère; tandis que dans une précédente, nous avons dit que l'administration ne s'était adressée à l'un de ses membres que parce qu'elle avait en vain frappé à plusieurs portes.

Elle fit contre son gre et pour obéir à des conditions qu'elle avait cru devoir accepter dans l'intérêt du pays; elle fait juge un homme qui est appelé à ces hautes fonctions par la voix unanime de la presse et du peuple du Haut-Canada, sans doute parce qu'on n'y craint pas que cet éminent juriconsulte sera appelé à juger le rédacteur du Canadien, ou tout autre partisan politique qui, comme lui, aurait pris part à une scène dégoûtante comme celle qu'il signale.

Si le Haut-Canada, sans distinction de parti, le Haut-Canada que représentait M. Sullivan dans le cabinet, ne se plait pas de cette nomination, s'il la désire, au contraire, dans ses intérêts, qu'avons-nous à dire, nous, et dans notre propre intérêt, pourquoi nous plaindrons-nous, nous, habitants du Bas-Canada?

Nous répétons au Canadien, ce que nous lui avons déjà dit plusieurs fois, que le député de Montmorency ne s'est pas présenté à ses élections avec d'autre programme que ses antécédents politiques; ce n'est qu'après son élection et par son influence que les deux conseils municipaux de ce comté ont adopté le manifeste de la Réforme.

Progress de la Tempérance.—Nous apprenons avec plaisir que la retraite que M. Chiniquy vient de prêcher à St. Hyacinthe a été couronnée d'un plein succès. 370 personnes se sont enrôlées sous la bannière de la tempérance.

Une retraite a aussi été prêchée à Belœil, également fructueuse. 1100 personnes se sont engagées à ne plus faire usage de boissons fortes.

A propos de la tempérance, M. Chiniquy a bien voulu nous communiquer une lettre qui lui a été adressée par un médecin de cette ville, dans la quelle il est question du choléra.

Voici d'ailleurs l'extrait de la lettre: Montréal, 4 septembre, 1848.

Révérend Monsieur, J'ai entendu avec un plaisir inexprimable votre excellente adresse au peuple de Montréal, à l'Eglise des Récollets dimanche dernier.

Ma qualité de médecin me permet de vous informer que durant ma pratique à la campagne en 1832 et 1834, quand le choléra vint fondre sur nous, j'ai remarqué que tous les irrogues attaqués de cette terrible maladie moururent sans presque d'exception.

LECTURE PÉRIODIQUE.—M. le Dr. Sabourin donne une lecture jeudi soir, devant l'Institut Canadien. Les portes sont ouvertes au public.

LA SAISON ET LES MARCHÉS.—Nous avons depuis quinze jours des pluies fréquentes et un froid piquant. Nos marchés commencent à être mieux approvisionnés.

INCENDIE.—Samedi matin le feu se déclara dans une maison sur la Rue Craig et en quelques heures il avait brûlé tout un quartier, six maisons en tout avec quelques écuries.

Une dame chinoise en Canada.—Il y a maintenant à Toronto une dame chinoise qui s'offre en exhibition. Les habitants de Toronto se portent en foule pour la voir et pour admirer ses petits pieds, sa tête et son singulier costume.

Exhibition agricole du Comté de Terrebonne.—Cette exhibition a eu lieu jeudi dernier à Terrebonne. Le mauvais temps avait sans doute empêché beaucoup de gens d'y assister; la réunion était malgré cela assez considérable.

Il y a eu la semaine dernière une assemblée des habitants de la Seigneurie de la Petite Nation pour demander au Parlement d'abolir la tenure seigneuriale.

Il y a eu à Aylmer le 9 du courant une assemblée des habitants qui s'est prononcée contre la loi actuelle des écoles et surtout contre la cotisation coercitive.

Navigation du St. Laurent.—Une maison de commerce de Chicago s'est adressé à notre gouvernement ces jours passés pour en obtenir la permission de descendre le St. Laurent. L'intention des applicants était de charger un vaisseau à Chicago et de l'envoyer directement en Angleterre.

Tableaux de M. Winter.—Comme on pourra voir par l'annonce, l'exhibition intéressante de ces tableaux ne continuera que durant le cours de cette semaine. Les prix ont été réduits de moitié.

Louis Philippe en Amérique.—Un journal du Haut-Canada le Niagara Chronicle dit qu'il est bruit que Louis Philippe a acheté la terre appelée Stamford Park, dans le District de Niagara, et qu'il doit bientôt aller s'y établir.

MINE D'ARGENT.—On nous apprend que dans les comtés de St. Maurice, Berthier et Leinster il y a des traces d'une mine d'argent. Un monsieur est, à ce qu'il paraît, occupé à examiner les lieux, et il semble maintenant à peu près hors de doute qu'il y existe un minerai d'argent.

Nous apprenons avec plaisir que les citoyens de l'Assomption ont présenté une requête à l'Exécutif demandant qu'une exploration de la rivière l'Assomption soit faite, pour constater la possibilité de rendre cette rivière navigable jusqu'au dessus du village.

Les amateurs de la course au trot, liront avec plaisir les quelques lignes ci-dessous, tirées du New-York Herald, quand ils sauront que la jeune Lady Moscow est notre fameuse Trompette, si bien connue dans le pays et surtout à





AGENCE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST.

TOWNSHIP DE HAM, 1er Août 1848.

Le Soussigné, Agent proposé par Son Excellence le Gouverneur-Général, pour diriger l'établissement des Townships de l'Est...

Cinquante acres de terre seront données à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté...

Les conditions du billet de location sont de prendre possession dans un mois de la date du billet...

On peut aller à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'acheter jusqu'à trois autres sur le terrain...

Pour se rendre au bureau de l'Agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gouffard à St. Nicolas...

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gendry, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chambly, à St. Hyacinthe et à Soré, pour se rendre à Sherbrooke...

Lorsque le chemin de Watton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, couvert d'arbres et de méristier sur les hauteurs, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du gouvernement. L'Association des Townships se propose de bâtir des chapelles, des maisons d'écoles et d'entretenir leurs missionnaires.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintenant au projet de construction, sont: 1. Le chemin de Watton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton...

2. Le chemin Mégantic, partant du chemin Gouffard à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

3. La continuation du chemin Lambton qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic jusqu'à la ligne nord-est du Township de Langwick pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Gouffard sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique.

4. Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-est du Township de ce nom, et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gendry, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Oter Brook, qui conduit au village de Victoria.

Ces différents chemins seront ouverts sur une largeur de 66 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 acres chaque pour être donnés gratuitement.

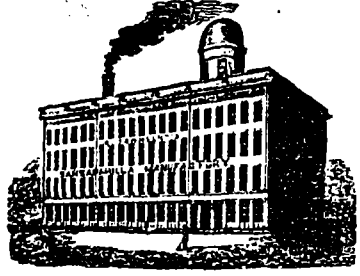
Outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque côté du premier) de tracés sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des trottoirs situés de 50 acres seront également faits.

Mais comme sur ces chemins additionnels il ne sera fait par le gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs avantures respectives.

J. OLIVIER ARCAD, Agent pour l'établissement des Townships de l'Est, 8 août.

AVIS

Le Comité Central de l'Association des Townships tient des séances tous les LUNDIS, à 7 heures et de 10 à 11. Tous les membres des différents comités, ainsi que les citoyens, membres de l'Association, sont invités à y assister.



SALSEPAREILLE

DU Dr. Townsend.

MERIEUX ET BÉNÉDICTION DE L'ÉPOQUE.

Cet extrait est contenu dans des BOUTEILLES d'UNE PINTÉ (de GALLON) son prix est six fois meilleur marché, sa qualité plus agréable et bien SUPPLÉMENTAIRE à aucune autre composition.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur tous les autres remèdes est que tout en chassant l'humidité, il donne de la force au corps. On s'en est avec succès pour guérir radicalement toutes les maladies provenant de l'impureté du sang ou de la mauvaise situation du système.

PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS. Des personnes déshonnêtes ont imité ce médicament et mis de la médecine dans des bouteilles de la même forme de nos nôtres. Voyez si chaque bouteille a la signature écrite de S. P. TOWNSEND.

OFFICIER DE LA MARIAGE DES ÉTATS-UNIS. Le capitaine G. W. McLEAN, membre de la Légation américaine au Canada, a célébré le mariage de M. et Mme. McLEAN, le 25 juillet 1848.

G. W. McLean, GÉNÉRAL DES ÉCOULEMENTS. Le remède suivant prouve que cette Salsepareille a un pouvoir particulier sur les maladies du sang les plus rebelles. Un précédent sans exemple est celui de trois personnes guéries dans la même maison.

TROIS ENFANTS. D. Townsend: Monsieur, — Par le plaisir de vous informer que trois de mes enfants ont été guéris des écoulements en employant votre excellente médecine. Les plus qu'ils avaient, étaient fort graves; quatre d'entre eux de votre composition ont tout fait disparaître, et je viens vous exprimer ma reconnaissance.

AGENTS A MONTRÉAL. DR. PICAULT, HOTEL QUEBEC, W. E. BOVEMAN, Fer. Apothicaire, Rue McGill. CHARLES LAROCQUE, Propriétaire.

19 août 1848. DUNDAS, le 25 août 1848. C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes les qualités égales et supérieures à toutes les autres eaux de la Province.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, s'en sont bien trouvées et surtout ont éprouvé de grands soulagemens dans les cas de rhumatisme.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé de chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage pendant deux jours, par des douleurs que je ressentais dans tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds, de l'eau accompagnée d'une forte dysenterie. J'ai fait demander et ai pu de l'eau des sources de Plantagenet, actuellement sous la direction de M. Charles Larocque, Senior, et je me suis servi, dans le dit cas, que d'a peu près de l'eau, et j'ai recouvré la santé, et cela sans avoir eu à souffrir d'aucun autre mal.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, n'ayant pu être soulagé par aucun des remèdes ordinaires, et qu'après avoir fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, pendant quelque temps je me trouve complètement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je ne croyais pas vivre longtemps. Il y a fort peu de temps que j'ai employé votre Salsepareille, et elle a opéré un changement remarquable dans ma personne. Je puis maintenant me promener dans la ville, je ne crache plus de sang et le rhume et la toux m'ont quitté.

W. M. RUSSELL, 65 Catharinet OPINION DES MÉDECINS. Ceci est écrit à cette fin de certifier que nous soussignés, Médecins de la ville d'Albany, avons, en différentes occasions, prescrit la Salsepareille du Dr. Townsend, et que nous croyons qu'elle est la meilleure préparation qui ait jamais été fabriquée sur cette place.

Dr. Townsend. Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois, que j'ai été dans une faiblesse continuée à ne pouvoir m'habiller et qu'après un traitement de M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

PILULES VÉGÉTALES ET VITALES DU DR. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

PILULES VÉGÉTALES ET VITALES DU DR. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

Le Directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, a l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus de cette institution.

PILULES VÉGÉTALES ET VITALES DU DR. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.